

DÉTECTEURS DE FUMÉE

ÉLISABETH CHESNAIS, RÉDACTEUR TECHNIQUE AISSAM HADDAD

Une vraie loterie

L'échéance approche mais le marché des détecteurs de fumée n'est pas assaini. Garantir qu'un modèle conforme le reste en permanence est difficile. Surtout s'il n'a pas la marque NF.

Le 8 mars prochain, tous les logements devront être équipés d'un détecteur de fumée. Il est temps d'y songer... en évitant la précipitation. On dit parfois que l'urgence est mauvaise conseillère, en la matière c'est une certitude. Il y a en effet deux écueils à éviter, les démarcheurs à l'affût de profits faciles d'une part, les détecteurs non conformes, donc dangereux, de l'autre.

Rappelons-le au risque de nous répéter, il ne faut surtout pas craquer face à un démarcheur en détecteurs de fumée. Habillé en sapeur-pompier, assurant être envoyé par la mairie ou la compagnie d'assurances, il sera à coup sûr très convaincant. Mais rien ne justifie que l'on dépense 100 €, voire

Payer le prix fort ne se justifie pas

plusieurs centaines d'euros, pour un dispositif qui en vaut à peine 20 en magasin. Sa pose est, par dessus le marché, simple: deux petits trous, et c'est installé. Si on est allergique au bricolage, il suffit de trouver quelqu'un sachant manier la perceuse dans son entourage. De plus, généralement, les démarcheurs ne s'arrêtent pas à la vente du détecteur à prix d'or. Ils y ajoutent le contrat d'entretien annuel. C'est le summum! En réalité, un détecteur ne demande qu'un entretien minimal à la portée de tous. Pour éviter de surpayer son détecteur, il faut par conséquent l'acheter en magasin ou sur Internet, jamais par démarchage à domicile.



D. BEDRUNES/MAXPPP

Le second écueil à éviter, et le plus difficile, ce sont les détecteurs de fumée dangereux. La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a multiplié les contrôles ces dernières années, les rappels de produits non conformes se sont succédés mais le marché n'est toujours pas assaini. Sur les seize détecteurs de fumée testés et les deux autres expertisés⁽¹⁾ par *Que Choisir*, cinq sont non conformes et un sixième à la limite de la non-conformité.

Plutôt miser sur la marque NF

Quant aux modèles conformes, ils le sont assurément sur les lots que nous avons testés, sans qu'on ait toujours une garantie absolue sur la totalité de la production (voir p. 33). Il vaut mieux opter pour un détecteur de marque NF, le suivi et les contrôles imposés sont en effet plus rigoureux qu'avec le seul marquage CÉ. ♦

(1) Nul besoin de les tester tant leur non-conformité lors de leur prise en main était évidente.

La capacité des détecteurs de fumée à se déclencher à temps en cas de feux à combustion rapide et de feux couvants a évidemment été prépondérante dans notre notation finale.

16 DÉTECTEURS DE FUMÉE (1)

- 1 Nest Protect (avec monoxyde de carbone)
- 2 Bosch Ferion 3000 O
- 3 Chacon KD-128B
- 4 Tibelec KD-128G
- 5 Détecteur de fumée Liaison radio⁽²⁾
- 6 Flamingo FA20
- 7 Ikea 29HIK
- 8 Arev technic HS-104⁽³⁾
- 9 Lifebox Connecty interconnectable KD-101LF
- 10 Homeseure KD-134A
- 11 L'Alerteur Fare
- 12 Trefilaction Photo Electrique HS-103⁽³⁾
- 13 Arev technic KD-134A
- 14 Blyss NB739B-1
- 15 Elro RM144C
- 16 Arcotec DF0001/KD 108⁽³⁾

LIRE LE TABLEAU

NUMÉRO DU CERTIFICAT

Les quatre premiers chiffres identifient l'organisme certificateur, les derniers les sites de production. Si un certificat a fait l'objet de rappels, il vaut mieux se méfier des détecteurs qui le portent.

RÉACTION AU FEU

Les détecteurs sont évalués sur deux feux à combustion lente, le bois et le coton (feux couvants); et deux à combustion rapide: des matières plastiques (colonne mousse) et des liquides inflammables

QUEL DÉTECTEUR DE FUMÉE ACHETER ?

Vous pouvez acheter un détecteur de fumée s'il porte la marque NF, la garantie la plus fiable. Il est moins facile de garantir la conformité permanente de la production avec le seul marquage CE (voir p. 33).



Comment installer un détecteur de fumée ? Nos conseils en vidéo sur url.quechoisir.org/fumee533

PAS DE MEILLEURS CHOIX, NOS EXPLICATIONS

Nous ne pouvons pas décerner le titre de « Meilleur choix » aux deux références les mieux notées du test. Voici pourquoi.

◆ **NEST PROTECT**
S'il est le mieux noté de notre test, ce détecteur n'est pas meilleur choix. D'abord, 109 € c'est très cher pour une durée de vie de sept ans, même s'il est

connecté. Surtout, ce modèle est aussi un détecteur de monoxyde de carbone (CO). Or, pour une efficacité maximale, ce dernier doit être à proximité de l'appareil à combustion ou dans la pièce habitable la plus proche, ce qui ne convient pas à un détecteur de fumée. Que Choisir conseille d'installer deux dispositifs distincts.

◆ **BOSCH FERION 3000 O**
Cette référence aurait pu être meilleur choix. Mais le fabricant annonce une longévité de dix ans pour ses piles. Or les piles alcalines incluses dans les détecteurs seront à changer en janvier 2018. Nous ne pouvons cautionner cette allégation trompeuse. L'UFC-Que Choisir a demandé son retrait.

NOS BONS CHOIX POSSIBLES

Ces détecteurs ne portent pas la marque NF mais leur fabricant (identifié par le numéro de certificat) n'a jamais fait l'objet de rappels. Rassurant.

◆ **CHACON KD-128B**
À 10 €, ce détecteur est notre meilleur rapport qualité/prix.

Très efficace, il détecte tous les types de feux à temps et, ce, quelle que soit sa position par rapport au flux de fumées. Il est garanti cinq ans, équipé de piles lithium de durée au moins égale.

◆ **TIBELEC KD-128G**
Il détecte tous les types de feux et donne l'alerte à temps.

Vendu 19 €, ce produit ressemble au Chacon. Pas étonnant, il est fabriqué par la même usine. Ce détecteur possède d'ailleurs les mêmes piles bouton lithium mais le fabricant minimise leur durée de vie, annoncée de un an !



L'HINI POUR QUE CHOISIR



Numéro du certificat	PRIX INDICATIF	NOTE SUR 20	PERFORMANCES				FACILITE D'EMPLOI				CARACTERISTIQUES							
			REACTION AU FEU	DE L'ORIENTATION	AU DECLENCHEMENT	SENSIBILITE	APPRECIATION	Installation/maintenance	Notice	APPRECIATION	Garantie	Durée de vie	Interconnectable					
	€		Bols	Coton	Mousse	Hydrocarbures	INFLUENCE	INFLUENCE	INFLUENCE	INFLUENCE	INFLUENCE	INFLUENCE	INFLUENCE	INFLUENCE	INFLUENCE	INFLUENCE	INFLUENCE	
0086-CPR-599229	109	16,1	★★★	★★	★★★	★★	★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★	★★	★★	★★	2	5	●
0786-CPD-21092	31	15,7	★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★	★★★	★★	★	★★	★★	5	10	-
1134-CPR-111	10	14,8	★★	★★	★★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★	★★	★★	5	1	-
1134-CPD-111	19	13,1	★★	★★	★★	★	★★	★	★★	★	★★	★★	★	★★	★★	1	1	-
1134-CPD-059	17	12,6	★★	★★	★★★	★	★★	★	★★	★	★★	★★	★	★★	★★	2	8	●
FA20-001CPR	12	12,1	★★	★	★	★★	★★★	★	★★	★★	★★	★★	★	★★	★★	2	1	-
0786-CPD-20841	12	12	★	★★★	★★★	★★	★	■	★★★	★	★★	★★	★★	★★	★★	-	1	-
1134-CPD-032	6	11,9	★	★★	★★★	★★	★★★	■	■	★	★★	★★	★★	★★	★★	3	1	-
1134-CPD-032	6	11,9	★	★★	★★★	★★	★★	■	■	★	★★	★★	★★	★★	★★	5	5	●
1134-CPD-059	27	11,9	★	★★	★★★	★★	★★	■	■	★	★★	★★	★★	★★	★★	2	1	-
1134-CPD-101	7	11,5	★	★	★	★★	★★	★	★★	★	★★	★★	★★	★★	★★	6	5	-
0333-CPD-292026	12,50	11,4	★	★★	★★★	★★	★★	■	■	★	★★	★★	★★	★★	★★	-	5	-
1134-CPD-032	18	9,3	★	★	★★	★	★	■	■	★	★★	★★	★★	★★	★★	3	1	-
1134-CPD-101	6,30	5,6	■	■	★	★	★	■	■	★★	★★	★★	★★	★★	★★	2	1	-
0786-CPD-20469	7	3,6	■	■	■	■	■	■	■	★★	★★	★★	★★	★★	★★	3	1	-
0832-CPD-2083	7,70	0	■	■	■	■	■	■	■	★★	★★	★★	★★	★★	★★	2	1	-
1134-CPD-032	9	0	■	■	■	■	■	■	■	★★	★★	★★	★★	★★	★★	2	1	-

(colonne hydrocarbures), qui s'enflamment vite. La notation est fonction du temps écoulé depuis le départ du feu et de la densité des fumées au moment où leur alarme est activée. Les appareils doivent se déclencher beaucoup plus rapidement

sur les feux rapides que sur les feux couvants.
INFLUENCE DE L'ORIENTATION
Le détecteur doit démarrer quels que soient la direction de la fumée et les mouvements d'air. Il est placé dans un tunnel et on le fait tourner sur

quatre positions différentes alors que le flux de fumée arrive toujours dans la même direction. L'essai est sévère car la fumée monte et se répand au plafond. Mais elle peut arriver d'un côté précis. Le détecteur doit se déclencher au

même moment, quelle que soit sa position par rapport à la fumée.
SENSIBILITE AU DECLENCHEMENT
Un détecteur de fumée qui fonctionne de façon intempestive, c'est invivable, et inutile puisqu'on finit par enlever

les piles. Les risques sont plus grands avec les modèles mal notés.
(1) Deux autres détecteurs ont été expertisés mais non testés, tant leur non-conformité est évidente, voir p. 32.
(2) Sans marque indiquée.

(3) L'usine fait l'objet de nombreux rappels.

- : oui; - : non.
- ★★★ TRÈS BON
- ★★ BON
- ★ MOYEN
- MÉDIOCRE
- MAUVAIS

Des détecteurs défectueux à bannir

Un détecteur de fumée qui ne donne pas l'alerte à temps, c'est pire que pas de détecteur du tout. Une fois équipé, on se croit protégé et on risque d'être un peu moins vigilant. *Que Choisir* déconseille vivement l'achat des détecteurs qui ne donnent pas l'alerte, ou pas à temps.

NE PAS ACHETER

4 DÉTECTEURS TESTÉS

Arcotec DF0001/KD 108

▶ Il doit être immédiatement rapporté en magasin si vous le possédez. Il détecte les feux de bois, de coton et de mousse beaucoup trop tardivement. Les rideaux, la literie, les meubles peuvent brûler sans qu'il donne

l'alerte à temps. L'UFC-Que Choisir a saisi la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) pour son retrait du marché et le rappel des exemplaires déjà vendus.



Non conforme, le détecteur Arcotec porte le marquage CE, qui est censé attester le respect de la norme.

Elro RM144C

▶ Un retrait immédiat et un rappel de tous les exemplaires vendus: c'est ce que mérite également ce produit. Il ne détecte pas les feux de coton et réagit à un seuil

d'opacité des fumées beaucoup trop élevé pour les feux de bois. L'UFC-Que Choisir a saisi la DGCCRF pour qu'il soit retiré de la vente et rappelé.



Un détecteur peut porter un signe de qualité, ici le VdS allemand, et être non conforme.

Blyss NB739B-1

▶ Vendu par Castorama, ce détecteur réagit différemment selon sa position par rapport au flux de fumées. C'est d'autant plus grave que nous n'aurions jamais dû le trouver en magasin. La DGCCRF a imposé le rappel de ce produit dangereux en janvier 2013.

Pourtant, nous l'avons acheté en juin 2014, soit dix-huit mois après l'obligation de retrait imposée à Castorama. L'UFC-Que Choisir attaque donc le distributeur et a saisi la DGCCRF pour que ce modèle soit, cette fois-ci, vraiment retiré des rayons et rappelé.



Ce détecteur non conforme acheté en 2014 est à remplacer en juillet 2016!

ArevTechnic KD-134A

▶ Ce détecteur est très mal classé: à la limite de la non-conformité pour la détection des feux de bois,

il réagit lentement, à un niveau d'opacité des fumées déjà très élevé. Fortement déconseillé!



NE PAS ACHETER

2 DÉTECTEURS EXPERTISÉS

Smoke detector Clock Thumbs Up

▶ Acheté sur Cdiscount, ce détecteur n'a pas été testé tant sa non-conformité était évidente. Tout détecteur de fumée doit en effet posséder un petit dispositif

qui empêche de le fermer si les piles sont mal placées. Ce n'est pas le cas et, sur sa notice, il est préconisé d'enlever la pile pour arrêter l'alarme!



Rien de conforme dans le marquage CE du Smoke detector.

General Purpose SS-168

▶ Là encore, pas besoin de test pour que la non-conformité de ce détecteur acheté sur Internet soit mise au jour. Son marquage CE n'est pas réglementaire et il peut être

refermé même si le boîtier ne contient pas les piles. De plus, son emballage est incompréhensible: on ne sait pas vraiment où le détecteur doit être installé.



EN PRATIQUE

Où placer l'appareil ?

La fumée monte. Il faut donc placer le détecteur au plafond, plutôt au centre et non dans un recoin. Son rôle étant de réveiller les occupants la nuit, l'idéal est de l'installer dans le couloir qui dessert les chambres ou sur le palier à l'étage. Dans un logement à plusieurs niveaux, il est conseillé d'en mettre un par étage. Le détecteur est utile dans une chambre quand on utilise une couverture chauffante, un chauffage d'appoint, ou si l'on fume au lit.

Les lieux à éviter

Pour prévenir l'encrassement du détecteur et les déclenchements intempestifs, il faut éviter la proximité de la cuisine (à cause des vapeurs grasses), de la salle de bains (à cause de la vapeur d'eau); le voisinage d'une chaudière, d'une cheminée, d'une bouche de ventilation, et même d'un néon; les passages en courants d'air; les pièces où l'on fume.

Comment le fixer ?

Tous les détecteurs sont vendus avec vis et chevilles. Deux trous à la perceuse suffisent. Un détecteur peut durer dix ans, le coller à l'adhésif est moins fiable.

Comment l'entretenir ?

Un simple dépoussiérage de temps en temps doit être effectué car la poussière est l'ennemi du détecteur. Elle peut aussi bien l'empêcher de fonctionner que déclencher l'alarme intempestivement. Le mieux est d'aspirer le pourtour du détecteur avec la brosse la plus douce. L'appareil ne doit jamais être peint.

L'HINI POUR QUE CHOISIR

**COUP
DE
GUEULE**

Les failles de la réglementation

Les services de la répression des fraudes ont beau multiplier les contrôles, il y a toujours des détecteurs de fumée dangereux en vente, comme le prouve notre test. La conformité relève en partie de la loterie. Intolérable !

La réglementation européenne avait bien fait les choses. Alors que le marquage CE ne nécessite qu'une autodéclaration du fabricant attestant la conformité de son produit en général, il a été sérieusement renforcé pour les détecteurs de fumée. Pour porter le marquage CE, ils doivent être conformes à la norme EN 14 604 (dénommée NF EN 14 604 en France), et cette conformité est vérifiée en usine par un laboratoire indépendant agréé. Ce dernier effectue un audit du site et y prélève des échantillons. En théorie, c'est parfait. En pratique, les non-conformités récurrentes prouvent que ça ne suffit pas. «L'audit du site et les tests sont faits au lancement de la production», explique Romain Canler, le délégué général de la FFMI (Fédération française de matériel incendie). Mais ensuite, il n'y a plus de prélèvements. Les détecteurs sortent avec leur marquage CE même si le niveau de qualité baisse en cours de production. Il suffit de traces de doigts sur les diodes, de points de colle trop épais sur les buzzers, d'un stockage dans de mauvaises conditions pour que le détecteur soit non conforme. Des propos que confirme un expert : «Le gros souci, c'est le suivi et la régularité de la production. Les réglages ne sont pas toujours faits de

façon rigoureuse, les niveaux de sensibilité peuvent varier d'un lot à l'autre.» Pourtant, une fois les épreuves initiales réussies, le site de production détient son numéro de certificat. Il peut apposer le marquage CE sur tous les détecteurs qu'il produit par la suite, sans contrôle. Il y a bien un audit d'usine par an, mais plus de tests sur les produits. C'est là que le bât blesse : qu'ils sortent conformes ou non, tous ses détecteurs arrivent en règle sur le marché. Et quand les autorités révèlent un problème, elles font un rappel du détecteur lot par lot, sans jamais s'attaquer au numéro de certificat détenu par le site de production. Résultat, des usines chinoises continuent à fabriquer à la fois du conforme et du non-conforme.

Conformité aléatoire

Ainsi, en octobre dernier, un détecteur bien noté par le magazine *60 millions de consommateurs* a fait, peu de temps après, l'objet d'un rappel à la demande de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Le lot testé par nos confrères était conforme, ceux de la Répression des fraudes étaient dangereux. Ce détecteur, l'Arev Technic HS 104, est également dans



notre test et il est conforme, mais *Que Choisir* ne peut garantir que tous les lots présents sur le marché le soient. Autre exemple, le détecteur Arcotec de notre essai, non conforme et dangereux, porte le même numéro de certificat qu'un détecteur retiré en 2010. Ils sortent de la même usine, qui produit aussi le modèle Arev Technic HS 104, conforme ou non conforme selon les lots. Bref, c'est la loterie, et concernant un dispositif destiné à sauver des vies, cela est inadmissible. Pour la sécurité des consommateurs, il est urgent que se renforce la réglementation européenne. Tous les sites de production qui sortent des détecteurs non conformes doivent perdre leur certificat, ce sésame qui donne droit au marquage CE. L'UFC-Que Choisir réclame cette mesure depuis plusieurs années, sans succès à ce jour. C'est pourtant le seul moyen d'assainir le marché. En attendant, nous recommandons les détecteurs portant la marque NF en plus du marquage CE. C'est la meilleure garantie de

La roulette russe. En magasin, impossible de faire la différence entre ces deux détecteurs. Pourtant, l'un est conforme dans notre test, l'autre à la limite de la non-conformité tant il réagit tardivement sur les feux de bols. Nous le déconseillons vivement.

fiabilité. La marque NF de l'Afnor impose en effet des tests réguliers, qui ne sont pas prévus par le règlement européen. Des prélèvements sont effectués deux fois par an pendant toute la durée de commercialisation du détecteur, en usine et en magasin. Ce n'est pas infallible puisque Fare a dû rappeler son détecteur Vesta NF l'été dernier. Néanmoins, les fabricants sont contraints de veiller au maintien de la qualité. NF limite dès lors sérieusement les risques. ♦

BON À SAVOIR

L'usine qui détient le certificat 1134-CPD-032 produit des détecteurs conformes, mais aussi des non conformes compte tenu des nombreux rappels opérés. Par précaution, *Que Choisir* ne recommande aucun des détecteurs qu'elle fabrique. On peut les trouver sous différentes marques, mais avec une des références suivantes : HS-103, HS-102, HS-104, KD-107, KD-108.

EN 14604:2005
avec une pile 9V Co-Zn ou Alkaline de type
1045, OP1604P Energizer S22, Duracell MN1604
ou équivalent.
Le fabricant s'engage à assurer le remplacement de la pile
si elle n'est pas remplacée après remplacement de la pile,
à partir de la date 05/02/2009. Puissance Nomine: 2500(A)/2m
E I Co Ltd - PRC 315400
NON-F-30128



CONDUITE À TENIR

Que faire en cas d'incendie ?

Le détecteur de fumée doit sauver des vies pendant le sommeil. Encore faut-il savoir comment réagir si l'alarme se déclenche.

« La nuit, en cas d'incendie, on pense qu'on sera réveillé par les flammes, mais c'est la fumée qui tue, les personnes meurent intoxiquées, souligne le capitaine Céline Guilbert, en charge de la prévention des risques à la FNSPF (Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France). Il est très important d'avoir les bons réflexes. » Ses explications.

► Si l'incendie s'est déclaré en dehors de la pièce

« S'il y a de la fumée, il ne faut pas sortir, on doit se confiner, indique Céline Guilbert. Il faut placer du linge ou des vêtements au bas de la porte, en les mouillant si possible, composer le 18 ou le 112 si on a un téléphone sous la main, se mettre à la fenêtre et se manifester. C'est le meilleur moyen de se mettre en



DAVID MICHAEL/SDIS44



Confronté au feu, il est vital d'adopter la bonne attitude.

sécurité en attendant l'arrivée des pompiers. » « On doit se comporter de cette façon-là même si on est dans sa chambre à l'étage dans son logement, insiste la spécialiste du feu. En prenant la cage d'escalier, on risque de mourir intoxiqué en deux respirations si elle est enfumée. On peut aussi se perdre chez soi bien plus vite qu'on ne le pense. On perd tous ses repères tellement la fumée est opaque. »

► Si l'incendie a pris dans la pièce

« S'il y a de la fumée, poursuit l'officier de sapeurs-pompiers, il ne faut pas essayer d'éteindre, on perd du temps. On le tente seulement si le feu est naissant. Sinon, il faut évacuer au plus vite, sortir en fermant bien la porte derrière soi, sans jamais revenir en arrière. La fumée monte, il faut se baisser au ras du sol, longer les murs pour se repérer et sortir le plus rapidement possible. »
« Il faut s'entraîner pour acquérir les bons réflexes, conclut Céline Guilbert. Nous conseillons de faire des exercices en famille de temps en temps, sous forme de jeu, les yeux bandés pour apprendre à se repérer chez soi sans rien y voir, et toujours fixer le point de rassemblement où la famille se retrouve au même endroit, dehors. »

Faut-il vraiment un détecteur de fumée ?

Pour le capitaine Céline Guilbert, la réponse ne fait aucun doute, il faut s'équiper. « Les gens ne se sentent pas concernés mais en réalité aucun logement n'est à l'abri, dit-elle. L'incendie domestique, c'est la majorité de nos interventions liées au feu, et chez les sapeurs-pompiers, nous faisons tous le même constat. Même si on ne fume pas, même si on n'a pas de cheminée, ça peut arriver. » Comme dans cette intervention récente. « C'est un enfant qui n'arrivait pas à dormir, se souvient l'officier de pompier. En se levant pour

aller dans la chambre de ses parents, il a fait tomber sa lampe de chevet. Heureusement, sa mère ne s'est pas rendormie aussitôt. Elle a senti le brûlé. L'ampoule de la lampe de chevet était tombée sur le drap et l'avait enflammé. » Les soldats du feu rencontrent souvent des cas improbables. Récemment, cet homme de 52 ans, mort intoxiqué dans son sommeil. À l'origine ? Un court-circuit dans le réfrigérateur qui avait provoqué l'incendie. Imparable, là encore. D'où l'importance d'être réveillé à temps par un détecteur de fumée.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Qui doit installer le détecteur ?

Q C Depuis la loi Alur (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) du 24 mars 2014, c'est au propriétaire d'équiper le ou les logements qu'il met en location. Dans les locations en cours, le bailleur est tenu de fournir le détecteur de fumée au locataire ou de lui en rembourser l'achat.

Qui doit l'entretenir ?

Q C C'est à l'occupant du logement d'entretenir le détecteur de fumée, de changer les piles et de le remplacer le jour où il ne fonctionne plus, sauf s'il s'agit de locations saisonnières,

de logements meublés, de logements de fonction et de foyers logements. L'entretien revient alors au propriétaire.

Faut-il que j'informe mon assureur ?

Q C Oui et c'est simple. Il suffit de lui envoyer un courrier attestant l'installation d'un détecteur de fumée. Mais, si l'installation d'un détecteur de fumée est une obligation, la loi ne prévoit aucune sanction en cas de non-équipement.

En cas de sinistre, suis-je remboursé si je n'ai pas de détecteur de fumée ?

Q C Oui. « L'assurance habitation est là pour indemniser les biens tandis que la vocation du détecteur de fumée est de sauver des vies humaines, il y a une complémentarité entre les deux mais pas de lien, explique Stéphane Péné, le directeur des assurances de biens et de responsabilité à la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurances). Le contrat d'assurance habitation couvrant les biens, un assureur ne peut pas exiger que son client soit équipé. En revanche, il peut le lui conseiller et lui faire des offres particulières. »

Comment réagir si mon détecteur de fumée se déclenche sans raison ?

Q C Le déclenchement intempestif peut avoir différentes causes, un mauvais emplacement, la poussière ou l'usure des piles, même avec un détecteur récent. Vérifiez la date de péremption indiquée sur les piles, relisez la notice. L'usure des piles est en général signalée par des signaux sonores particuliers. Si le problème persiste, le détecteur est sans doute défectueux. Contactez le fabricant ou rapportez-le en magasin. Les détecteurs sont garantis un an, souvent plus.